



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

perspectives

Question écrite n° 66873

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des centres de documentation publics sur le développement et la coopération Nord-Sud. En effet, tour à tour, ont été fermés le centre de documentation du Centre international de l'enfance et de la famille, la bibliothèque du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, ainsi que la bibliothèque de l'ancien ministère de la coopération. Dans le même temps, les services documentaires de plusieurs organismes publics auraient subi des coupes budgétaires ou des réorganisations (notamment l'IRD, l'IEDES et le CEPED). Enfin, au mois de juillet dernier, la situation de ces centres aurait été un peu plus fragilisée par la dissolution de l'association Ibiscus, qui animait depuis 1983 le réseau francophone d'information pour le développement, regroupant une cinquantaine de centres de documentation de France et d'Afrique. Or, toutes ces structures, financées pour la plupart par le ministère des affaires étrangères contribuent (ou contribuaient) à faire vivre un patrimoine unique dans le monde francophone. Les personnels et usagers de ces centres sont particulièrement inquiets de ces changements et ne sont guère rassurés par l'intention affichée par le Gouvernement de ne pas démanteler ce réseau, mais de simplement le transformer afin de mettre en cohérence une offre documentaire dont l'éclatement rend l'accès difficile et de moderniser sa gestion. Dans ce but, était prévu de faire réaliser une étude sur la mise en place d'un nouveau dispositif de documentation physique et virtuel avant la fin de cette année 2001. Elle lui demande donc de bien vouloir lui communiquer l'état d'avancée de ce dossier et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66873

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5501